

**École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est**
12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne
paris-est.archi.fr
Ministère de la Culture
Établissement fondateur
de l'Université Gustave Eiffel

Cahier des charges pour une commande photographique

Champs-sur-Marne,
le 22 juillet 2021

Objet :
Appel d'offres

Affaire suivie par :
Claire Minart
06 26 74 94
claire.minart
@paris-est.archi.fr

Préambule

Dans le cadre du renouvellement de son corpus photographique, l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est (Éav&t) souhaite se doter de documents photographiques témoignant de sa pédagogie, de son fonctionnement, de la vie quotidienne de ses usagers (enseignants, étudiants ou administratifs) et de l'évolution de son cadre bâti.

Objet

La présente consultation porte sur la réalisation de plusieurs reportages photographiques dont la finalité sera la constitution d'un fonds iconographique permettant l'illustration des supports de communication et d'information de l'établissement (livrets, brochures, flyer, kakémonos, sites internet, mails) et de tout autre support participant à des actions de promotions de l'établissement.

Mission

Il s'agit de réaliser une série de reportages photographiques répartis sur les quatre prochaines saisons de l'année : automne, hiver, printemps, été (moments précis à définir en lien avec le service de la communication et la pédagogie) et couvrant les sujets décrits dans le tableau des besoins situé à la fin de ce cahier des charges, dans le but de rendre compte des ambiances et de la vie de l'Éav&t (manifestations, conférences, enseignements, intensifs, activités, etc.). Le nombre de jours de reportage sur le terrain sera estimé par le prestataire sur la base du tableau des besoins. Le prestataire précisera sa méthode de travail qui lui permettra d'atteindre les résultats attendus par l'École.

L'établissement choisira un nombre de clichés permettant d'atteindre le nombre de photos demandées par reportage dans un échantillon plus large.

Le photographe devra ainsi proposer plus de photos afin que l'Éav&t puisse faire un choix précis quant à ses besoins. Il sera nécessaire de proposer des formats paysage et portrait pour répondre aux différents besoins de publication.

L'établissement pourra choisir plus d'images que prévu pour un reportage, et moins dans un autre, sous réserve que le total d'images choisies n'excède pas le nombre total d'images demandées.

Un prix unitaire par photo supplémentaire devra être proposé dans la proposition financière, afin de permettre à l'établissement d'acquérir, le cas échéant, plus de photographies que prévu initialement.

Les frais de déplacement forfaitaires seront inclus à la proposition financière par le soumissionnaire.

La commande portera sur les principes de communication suivants :

1. Univers photographique

Les photographies sélectionnées pour les communications devront révéler la beauté de ses espaces et renforcer l'image de marque de l'établissement. Une attention particulière sera portée à la qualité des compositions et aux associations entre les acteurs de l'Éav&t et leur environnement lorsqu'il s'agira de représenter les activités.

La présence d'étudiants et plus largement d'usagers du bâtiment est un des éléments clé du reportage, celui-ci devant notamment permettre de mettre en avant les conditions de travail exceptionnelles que propose l'établissement, tant en termes d'espaces que d'environnement. Pour autant, il est également

nécessaire de disposer d'un petit lot de photographies présentant les locaux vides ou peu occupés.

2. Objet et organisation de la mission

Le marché se compose de quatre phases, une par saison.

Organisation pratique

Un planning de prises de vues sera proposé par le photographe au démarrage de la mission. Ce planning fera l'objet d'échanges avec l'école, notamment au regard du calendrier pédagogique et évènementiel et pourra faire l'objet d'ajustements en raison de la crise sanitaire actuelle. Les calendriers pédagogiques prévisionnels peuvent être consultés ici :

<https://paris-est.archi.fr/footer/telechargements>

Un point régulier sera fait sur l'avancement de la campagne photographique avec la personne désignée au sein de l'administration.

Le prestataire sélectionné assurera la recherche des acteurs et lieu à photographier. Il se verra confier les repérages et l'organisation générale des prises de vues (rendez-vous avec les établissements du campus éventuellement, les acteurs à photographier, etc.).

3. Droit à l'image des sujets photographiés

Il appartiendra au photographe d'avoir les autorisations de droit à l'image des personnes, ainsi qu'éventuellement des droits liés aux biens, constructions ou monuments. Les personnes figurant sur les clichés devront être listées pour chaque photo (nom, prénom, coordonnées).

4. Droits de reproduction et de diffusion - propriété intellectuelle

L'Éav&t souhaite disposer des clichés à des fins institutionnelles et pour des usages promotionnels.

Les droits sont demandés pour une durée de 30 ans et les clichés pourront être utilisés sur tous supports et formats, y compris ceux qui n'existent pas encore :

- digitaux (site Internet, réseaux sociaux, bornes d'information, téléphonie mobile, vidéo projections, conférences, etc.),
- imprimés (matériels promotionnels, éditions, affiches, plaquettes, flyers, livrets...),
- dans tous les formats, en utilisant tout rapport de cadrage.

Les tiers autorisés à reproduire et diffuser les clichés, objets de la présente consultation, seront :

- l'Université Gustave Eiffel, dont l'Éav&t est membre fondateur,
- le ministère de la Culture, sous la tutelle duquel est l'École
- les associations étudiantes dépendant de l'École d'architecture, sur autorisation ponctuelle et spécifique de l'école,
- les institutions et partenaires de l'établissement.

Au regard de ces éléments, le prestataire précisera dans sa proposition très clairement, sa posture vis-à-vis de la propriété intellectuelle, les conditions d'utilisation des droits ainsi que les conditions de cession des droits photos octroyées à l'établissement.

Un modèle de contrat de cession des droits d'auteur sera proposé par le photographe. Toute exploitation des photographies fera mention du nom du photographe de la manière suivante : légende « © Prénom et Nom », soit à proximité de la photo, soit dans un ours global ou au survol de l'image dans le cas du web.

5. Format des photographies

Toutes les images seront en numérique et auront été travaillées et optimisées par le photographe (calage, couleurs, contraste, etc.) qui devra fournir à l'Éav&T les fichiers en deux formats, basse et haute définition (nombre minimum de pixels à proposer par le photographe).

Les photographies devront être réalisées en couleurs et, dans des proportions équivalentes, aux formats paysage et portrait.

Le photographe est informé que les photographies livrées pourront être diffusées en noir & blanc ou bien recadrées par l'établissement en cas de besoin.

Les champs IPTC seront renseignés selon un modèle convenu entre le prestataire et l'établissement et préciseront : l'auteur, la légende, les lieux, les noms des personnes photographiées et les mots clés.

6. Modalités de consultation

6.1. Pièces consultatives de l'offre

Ce dossier du candidat comprend dans l'ordre :

- 1 - Un recueil de travaux présentant le travail déjà réalisé (20 pages A4 maximum) ;
- 2 - Un curriculum vitae ou une biographie (1 page A4 maximum) ;
- 3 - Un court texte résumant la biographie et le positionnement artistique du candidat (1000 signes maximum) ;
- 4 - La liste du matériel utilisé et une note technique décrivant la chaîne de traitement de l'image.
- 5 - Une lettre de candidature signée par laquelle l'auteur s'engage à respecter les délais imposés à la commande ;
- 6 - Un devis détaillé en euros répondant à la totalité des demandes formulées dans ce cahier des charges et précisant notamment le nombre de jours de reportages sur le terrain. Tous les frais devront être intégrés (déplacement, hébergement, restauration, etc.). Ce devis devra faire apparaître un montant pour chacune des 4 périodes de reportage
- 7 - Le présent cahier des charges daté et signé.

6.2. Critères de jugement des offres

60 % références, approche artistique et critères techniques
40 % proposition financière et contenu de la mission.

6.3. Calendrier

La date limite de réception des offres est fixée au 30 août 2021 au soir (minuit).

Campagne de photographie :

Phase 1 - Automne : entre mi-septembre 2021 et mi-décembre 2021

Proposition d'un ensemble de photographies le 3 janvier 2022, permettant la livraison de 60 clichés le 24 janvier 2022.

Phase 2 - Hiver : entre début janvier 2022 et mi-février 2022
Proposition d'un ensemble de photographies le 28 février 2022, permettant la livraison de 60 clichés le 21 mars 2022.

Phase 3 - Printemps : entre début mars 2022 et fin mai 2022
Proposition d'un ensemble de photographies le 9 mai 2022, permettant la livraison de 60 clichés le 30 mai 2022.

Phase 4 - Été : entre début juin 2022 et mi-juillet 2022
Proposition d'un ensemble de photographies le 11 juillet 2022, permettant la livraison de 60 clichés. A cette même date le prestataire présentera l'ensemble des photographies réalisées au cours de la mission et non encore choisies parmi lesquelles l'école choisira 60 clichés livrables le 1^{er} septembre 2022.

6.4. Modalités financières

Le contrat sera établi du 6 septembre 2021 au 1^{er} septembre 2022

À la signature du bon de commande : versement de 5 % d'avance sur le montant total de la mission.

- Phase 1 : Après constat du service fait, envoi d'une facture de 20 % du montant total le 24 janvier 2022

- Phase 2 : Après constat du service fait, envoi d'une facture de 20 % du montant total le 21 mars 2022.

- Phase 3 : Après constat du service fait, envoi d'une facture de 20 % du montant total le 30 mai 2022.

- Phase 4 : Après constat du service fait, envoi d'une facture de 20 % du montant total le 12 juillet 2022.

Fin de contrat : Après constat du service fait envoi d'une facture finale de 15 % du montant total le 2 septembre 2022.

Les offres sont à adresser à :

Madame la directrice
de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne

La transmission du dossier de candidature se fera **exclusivement par voie dématérialisée** et sera envoyée à la secrétaire générale sophie.perdrial@paris-est.archi.fr.

7. Renseignements

Pour obtenir des renseignements, le prestataire pourra s'adresser à claire.minart@paris-est.archi.fr – 06 26 74 94 88

8. Tableau des besoins

Répartition prévisionnelle des reportages photos		
Type de sujets	Descriptif	Nombre approximatif de photos
Bâtiment (intérieur et extérieur) <i>photos habitées et / ou espaces nus, formats verticaux et horizontaux</i>	Portrait du bâtiment rendant compte de ses qualités spatiales et tectoniques,	30
Abords de l'école (campus) <i>photos habitées et / ou espaces nus, formats verticaux et horizontaux</i>	Scènes permettant de situer l'école dans son contexte et de témoigner de la diversité des situations	20
Étudiants <i>attention à la répartition des âges et des genres et à la diversité, formats verticaux et horizontaux</i>	Scènes studieuses, moments de production et scènes de détente, portraits individuels et de groupe, personnes identifiables et/ou non identifiables	110
Adultes apprenant <i>attention à la répartition des âges et des genres et à la diversité, formats verticaux et horizontaux</i>	Scènes studieuses et scènes de détente, portraits de groupe, personnes identifiables et/ou non identifiables	20
Enseignants et administratifs <i>attention à la répartition des âges et des genres et à la diversité, formats verticaux et horizontaux</i>	Scènes studieuses et scènes de détente, portraits individuels et de groupe, personnes identifiables et/ou non identifiables	60
Production des étudiants <i>régulière ou exceptionnel, formats verticaux et horizontaux</i>	Rendus d'atelier, scénographies, défilés...	60
Total		300

À, le
Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature